



Journal des CSE de SNCF Réseau

N°18 janvier 2021

ZP SUD EST

Mes cher(e)s collègues,

Lorsqu'il est fait mention de notre entreprise, certains lui montrent leur attachement tandis que d'autres ne cherchent qu'un prétexte pour l'accuser de tous les maux. Pour exemple, j'évoquerai le grave incident qui s'est produit sur le chantier en gare de Paris Austerlitz, dans la nuit du lundi 30 novembre au mardi 1er décembre. Fort heureusement, il n'y a eu aucune victime. Une fois de plus, notre entreprise est montrée du doigt, cette fois-ci, par la présidente de région qui exige que les dégâts soient réparés dans les plus brefs délais. De nouveau l'entreprise et les cheminots sont victimes du SNCF bashing. Avec de tels comportements, comment ne pas s'étonner que notre entreprise ne soit plus si attractive ?

Sur Réseau, nombreux de nos collègues souffrent de leurs conditions de travail. Cela s'explique, bien souvent, par les réorganisations qui touchent notre entreprise, des outils inadaptés ou un management qui se veut inapproprié. Pour autant, il ne faut pas, ne rien faire ou d'en être le simple spectateur, il faut alerter impérativement les représentants du personnel qui vous conseilleront ou vous accompagneront afin de trouver une issue favorable.

A l'UNSA-Ferroviaire, nous avons pu démontrer à maintes reprises que le bien être des agents nous préoccupe. Notre organisation syndicale se veut **responsable et efficace** et lors des élections des conseils d'administration, vos votes ont prouvé la confiance que vous avez en l'UNSA-Ferroviaire. **Seule notre organisation syndicale est représentative dans toutes les sociétés anonymes.**

2021 s'annonce une année charnière pour la SA Réseau.

Tout d'abord avec les répercussions de la crise sanitaire qui n'ont pas finies d'impacter le moral des cheminot(e)s et qui auront de lourdes conséquences sur la situation financière de Réseau.

Viennent ensuite, tous les projets qui prendront forme sur cette nouvelle année. Pour en citer certains :

- L'évolution du métier RH avec la création des centres d'appui pour traiter les charges administratives lourdes et la mise en place d'un RRH de proximité ;
- La nouvelle organisation à la maintenance avec le projet « Maintenir Demain » qui redistribuera les responsabilités des DPX et qui a pour but d'optimiser les interventions ;
- La ré-internalisation de 500 postes sur 3 ans notamment à la maintenance. Les types de postes seront définis mi-janvier mais je peux déjà dire que le sujet « végétations » est une piste sérieuse de réflexion.

Bien sûr, ces projets seront davantage détaillés dans notre prochain journal de CSE. Sachez pour autant, que l'UNSA-Ferroviaire suit de très près ces sujets et intervient dans le cadre des échanges avec la direction de Réseau afin d'en connaître les objectifs, la plus-value économique **mais surtout l'impact sur l'humain.**

Bien des fois, il s'est avéré que certains projets étaient mis en place sans que le volet social ne soit préalablement préparé. L'UNSA-Ferroviaire, en tant qu'organisation syndicale responsable et soucieuse du bien-être des cheminot(e)s n'hésitera pas à faire des propositions cohérentes pour la **sauvegarde des emplois et l'amélioration des conditions de travail.**

SOMMAIRE

CSE ZP SE DU 16/12/20.....	2
• MR TETON président du CSE a répondu aux questions soulevées par les déclarations liminaires des OS.....	2
• Restitution de l'expertise relative à l'état de l'infrastructure du réseau ferroviaire, et particulièrement ce qui a trait à son utilisation pour le fret Ferroviaire	2
• Résultats Santé Sécurité au Travail.....	3
RESULTATS DES ELECTIONS AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION	4
RELATIONS TEEN2.0 ET TEEN	4
DECRET D'APPLICATION DE L'ART 172 DE LA LOM ..	5
HYPERLOOP, EN ROUTE POUR LES 1200 KM/H	5
COMPTE PROFESSIONNEL FORMATION.....	6
ACCORD RELATIF A L'ACTIVITE PARTIELLE DE LONGUE DUREE (APLD).....	6
TEMPETE ALEX : REMISE EN ETAT DE LA LIGNE NICE - CUNEO ENTRE BREIL ET TENDE	7
CHANGEMENT D'ELU AU CSE	7
VOS ELUS AU CSE ZP SE	8

Malgré un contexte toujours aussi difficile dû à la 2 ème vague du virus, l'ensemble de vos représentants UNSA-Ferroviaire s'associe à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2021. Prenez soin de vous et de vos proches.



C. THETIER

DZP Sud Est



CSE ZP SE DU 16/12/20

✚ M TETON président du CSE a répondu aux questions soulevées par les déclarations liminaires des OS.

M Teton a tout d'abord précisé que le plan de performance industriel n'est pas lié à la crise de la COVID, mais il y a effectivement un plan de productivité programmé de 2021 à 2024.

Sur le plan économique le président a confirmé que la crise sanitaire a fait perdre au groupe SNCF 5 à 6 milliards d'euros.

Les plans de voie vont être optimisés en fonction de leurs utilisations réelles. Les triages où l'on triait 200 wagons /jour jusqu'alors, on n'en trie actuellement plus que 200. Cela pose donc question y compris sur la méthode puisque toutes les autres entreprises ferroviaires tirent à plat alors que SNCF continue à pratiquer le tri par gravité. Des discussions ont lieu entre FRET SNCF et RESEAU car SNCF RESEAU étant propriétaire des voies a la charge de leur entretien, il faut donc pouvoir répondre aux ambitions de SNCF FRET dans le cadre du plan de relance du wagon isolé.

Mme WITZ (DRH) a fait un **point sur le recrutement** : la crise sanitaire a fortement perturbé les recrutements du premier semestre, la situation a été un peu redressée en octobre et novembre. Malgré cela **l'objectif de recrutement pour 2020 ne sera pas atteint** avec notamment un déficit de vingt agents pour les EIC. Le point positif, c'est que le niveau d'attractivité de SNCF aurait augmenté depuis la crise (sujet qui avait déjà été évoqué lors de la commission temps partiel du 4/11/20).

✚ Restitution de l'expertise relative à l'état de l'infrastructure du réseau ferroviaire, et particulièrement ce qui a trait à son utilisation pour le fret Ferroviaire – expertise réalisée par PROGEXA

Etat des lieux :

Avec 7 circulations quotidiennes en moyenne par kilomètre de ligne, l'intensité des circulations est plus faible en France que dans la moyenne européenne (19 en Allemagne, 15 en suisse, 10 en Belgique.)

Le transport ferroviaire s'est effondré de 45% depuis 1984 alors que celui du transport routier a été multiplié par 2,5 sur la même période et 60% de cette croissance a été réalisée sous pavillon étranger.

Le réseau ferré de France comporte 28 710 km de lignes, soit le deuxième plus grand réseau européen après l'Allemagne. Près de 60% des lignes sont électrifiées.

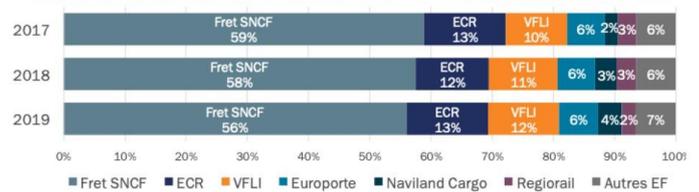
La ZP SE en chiffres : 8 713 km de lignes exploitées 1,15 milliards d'euros d'investissement prévus pour moderniser le réseau Sud-Est en 2019.



Suite à l'alerte de **L'UNSA-Ferroviaire** portant sur les « fiches train dématérialisées » (erreurs de vitesse limite, de point kilométrique, disparition des vitesses de référence), de la charge de travail des bureaux horaires, de la lenteur de SIPH (nouveau logiciel « *Système Industriel de Production Horaire* »), le Président souligne qu'un travail est en cours avec la Traction sur la communication des différents systèmes d'information pour résoudre les problèmes et réduire les erreurs identifiées. Il met en exergue la bonne réactivité des services informatiques. La question des lenteurs de SIPH est en cours de traitement également avec la démultiplication des serveurs d'hébergement entre autres. M Teton salue l'investissement des bureaux horaires et indique que des renforts ont été mis en place.

Sur le plan de la **qualité de vie au travail**, le Président réfute toute aggravation des risques psychosociaux (rapport annuel de la médecine du travail à l'appui) et annonce une baisse de l'absentéisme de plus de 1000 jours. **L'UNSA-Ferroviaire, aux vues des retours des agents sur le terrain, ne partage pas ce constat, bien au contraire.**

Répartition des trains.km par entreprise ferroviaire de transport de marchandises



Source : ART d'après entreprises ferroviaires

Une politique nationale minimaliste :

Le plan Castex devrait dédier 4,7 milliards d'euros au ferroviaire, dont seulement 300 millions d'euros pour les infrastructures fret. En comparaison, la structure 4F estimait les besoins à au moins 15 milliards d'euros dont 11 pour les seules infrastructures.

DZP Sud Est



Le rapport préconise de nombreux changements politiques (au sens gouvernemental) et des investissements massifs sur les voies de service ainsi que sur les ITE (installations terminales embranchées).

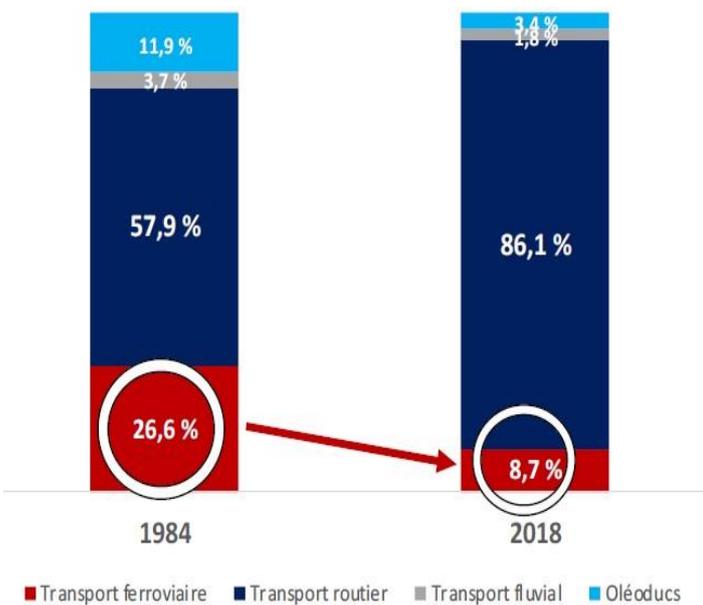
La réponse de la Direction :

M. Teton a rappelé que FRET SNCF ne représente pas le FRET ferroviaire à lui seul puisque 23 entreprises ferroviaires (EF) circulent en France et que FRET SNCF ne représente que 38% du trafic et que SNCF RESEAU se doit de traiter de façon équitable toutes les EF. Il a rappelé l'existence d'un programme d'investissements lancé en 2015 et s'étalant jusqu'en 2025 pour les voies de services et ITE.

Ce programme est co-financé par l'Etat, les régions et les collectivités territoriales, SNCF RESEAU ne participe qu'à hauteur des économies réalisées en maintenance.

Les récentes recommandations votées à l'issue de la convention citoyenne pour le climat illustrent une société en attente et l'UE souhaite à ce sujet : « accroître considérablement la part du rail dans le transport de personnes et de marchandises ! » et « accroître l'attrait du rail ». **L'UNSA-Ferroviaire** souhaite y voir une lueur d'espoir sans pour autant être dupe.

Evolution de la part modale des transports de marchandises - Source CGED, mai 2019



✚ Résultats Santé Sécurité au Travail

La DZP ne fait que constater une dégradation de la situation sans remettre en cause ni l'organisation du travail ni celle de la prévention.

L'UNSA-Ferroviaire a une fois de plus rappelé que la situation sanitaire et les mesures de préventions qui y



sont liées sont de nature à fortement perturber le travail, la concentration et les organisations. La charge mentale est à prendre en compte.

L'INFRAPOLE LGV SEE A LA POINTE DE LA TECHNOLOGIE

Dans le cadre du programme « Réseau haute performance », l'Infrapôle LGV SEE a expérimenté de nouveaux capteurs pour détecter la variation de nivellement en fonction de la température (capteurs dits « inclinométriques ») sur une zone sensible (comme les zones karstiques). A terme, c'est bien le développement de la maintenance prédictive pour le domaine de la voie que vise SNCF RESEAU grâce à différents partenariats (ici Senceive, leader mondial de la technologie de surveillance structurelle et géotechnique sans fil).



Si les conclusions sont positives, suivront les phases de validation et d'autorisation à l'issue desquelles SNCF Réseau pourrait envisager un déploiement national.

DZP Sud Est



RESULTATS DES ELECTIONS AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION



SNCF Holding :

Christelle JEANNET a été élue



SNCF Réseau :

Fanny ARAV a été élue

SNCF Voyageurs :

Xavier-Marie LEMAIRE a été élu

SNCF Gares & Connexions :

Philippe FROISSARD et Valérie
LOURDAIN ont été élus

L'UNSA-Ferroviaire est la première organisation syndicale en nombre d'élus et la seule présente **dans tous les CA !**

Les salariés du Groupe Public Unifié (GPU) SNCF viennent d'élire pour quatre ans leurs administratrices et administrateurs représentant les salariés aux Conseils d'Administration (CA) des quatre Sociétés Anonymes (SA).

Élection après élection, **L'UNSA-Ferroviaire** confirme son ancrage en obtenant au moins un siège dans tous les CA du GPU SNCF. Ce résultat récompense le travail réalisé, notamment dans le cadre des négociations des accords de branche et d'entreprises. **L'UNSA-Ferroviaire** tient à remercier les nombreux électeurs et électrices qui ont votés pour nos listes et plus particulièrement en ce qui nous concerne sur les listes : SNCF Holding et SNCF Réseau.

Nos administrateurs élus auront à cœur de porter la voix des agents de l'ensemble des Sociétés Anonymes (SA et SAS) et des filiales concernées.

RELATIONS TEEN2.0 ET TEEN

Lors de la conférence européenne des ministres des Transports du 21 septembre 2020, l'idée de relancer le réseau européen de relations à grande vitesse (dénommé Trans-Europ-Express 2.0 (TEE2.0)) a été remise à l'ordre du jour ainsi que celui d'un réseau européen de relations de nuit, TEEN.



Le réseau TEE2.0 desservirait Paris –Varsovie, Amsterdam –Rome, Berlin –Barcelone, Amsterdam –Barcelone, Berlin –Rome, Paris –Budapest, Paris –Stockholm et Stockholm –Munich. Il serait exploité par un nouvel opérateur (détenu par des opérateurs nationaux) et serait mis en place en plusieurs étapes dès 2025.

TEEN desservirait quant à lui, Paris– Berlin, Bruxelles –Varsovie/Prague, Amsterdam – Gênes/Venise, Francfort-sur-le-Main –Barcelone, Berlin –Rome/Nice, Paris –Budapest/Zagreb, Paris –Stockholm, Stockholm –Prague/Budapest, son exploitation reste encore à déterminer (opérateurs historiques, Open Access etc..).

DZP Sud Est



DECRET D'APPLICATION DE L'ART 172 DE LA LOM

Au creux de l'actualité et à la veille du réveillon de fin d'année par temps de COVID, est paru le "Décret n°2020-1820 du 29 décembre 2020 relatif au transfert de gestion de lignes ferroviaires des lignes n'appartenant pas au réseau structurant et au transfert de missions de gestion de l'infrastructure sur de telles lignes, et portant diverses autres dispositions", (application de l'art 172 de la LOM ça va bien au-delà). Ainsi, les AOM (Autorité Organisatrice de Mobilité), pourront devenir propriétaires des lignes et organiser des appels d'offres pour leur gestion séparée ou reliée à l'exploitation de ces lignes. Concernant le transfert des salariés associés à ces lignes et gares, le décret indique qu'il se fera sous le régime de la Mise À Disposition (MAD) et on peut s'en féliciter. Pour autant, l'impact et les conséquences pour la SNCF - y compris Réseau - et ses agents ne seront évidemment pas les mêmes si ne sont concernées que quelques lignes peu dotées ou, à l'inverse, tout un réseau régional ! **L'UNSA-Ferroviaire** demande au Gouvernement d'indiquer clairement sa vision du devenir du réseau en termes de dimensionnement, de financement, d'objectifs économiques, de services rendus, de niveaux de prix pour, in fine, les voyageurs et le fret et suivant quel partage de valeur entre les acteurs ?



L'UNSA-Ferroviaire réclame urgemment de nouvelles assises du ferroviaire, permettant aux élus locaux, aux citoyens, aux associations, aux acteurs économiques, aux professionnels - dont les partenaires sociaux - de construire une véritable vision stratégique, de long terme et transparente du réseau ferroviaire !

*Pour en savoir plus consultez le document **UNSA Ferroviaire** « Décret transfert de lignes - Le choix mal assumé d'un démantèlement rampant du RFN ».*

HYPERLOOP, EN ROUTE POUR LES 1200 KM/H

Au Nevada, la capsule XP2 de l'hyperloop a transporté ses premiers passagers (deux) sur une distance de 500 m dans un tube de diamètre de 3.3 m à une vitesse maximum de 160 km/h. Cependant, ce train à sustentation magnétique pourrait théoriquement aller jusqu'à 1200 km/h dans un tube en acier sous vide posé sur des pylônes à quelques mètres au-dessus du sol et serait propulsé grâce à un champ magnétique ! Virgin Hyperloop pense commercialiser son projet en 2025 en Arabie Saoudite ou à Dubaï.

La version française de l'Hyperloop est développée sur l'ex-base militaire de Toulouse-Franczal. L'Hyperloop est boosté par l'activation de champs électromagnétiques à l'intérieur du tube, vidé de son air pour supprimer les frottements. La capsule est dotée d'un moteur à induction linéaire, alimenté par des batteries. La première capsule, fabriquée en Andalousie, près de Cadix, est déjà arrivée à Toulouse depuis plusieurs mois. En janvier 2017, la Région Occitanie a décidé de s'associer au projet, et d'investir 1 million d'euros. De même, la SNCF a rejoint l'expérimentation de ce mode de transport révolutionnaire. L'objectif du projet à lévitation magnétique est de relier Toulouse à Paris en 40 minutes. Une étude de faisabilité est prévue en Occitanie, concernant une ligne entre Toulouse et Montpellier.



DZP Sud Est



COMPTE PROFESSIONNEL FORMATION par Florence LECEURS et Gregory LEMOINE

Comment créer votre compte et transférer votre solde d'heures acquises au titre du droit individuel de formation (DIF) ? Des heures qui seront converties en €, à raison de 15 € par heure.

Munissez-vous de votre numéro de sécurité sociale et rendez-vous sur ce site : www.moncompteformation.gouv.fr. Il vous accompagne dès votre entrée dans la vie professionnelle, tout au long de votre carrière et ce jusqu'à votre départ en retraite. Le CPF vous permet de suivre, à votre initiative, une action de formation de votre choix, inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Elle peut être de courte durée (ex-Droit Individuel de Formation, DIF) comme la Validation des Acquis d'Expériences (VAE) et le bilan de compétences, ou de plus longue durée comme des formations diplômantes ou certifiantes via le Projet de Transition Professionnel, PTP (ex-Congé Individuel de Formation, CIF).



VAE : *Ou comment obtenir une [certification](#) pour tout salarié qui justifie d'au moins 1 an d'expérience.*

A quoi ça sert ?

- Valoriser son expérience par l'obtention d'un diplôme pour évoluer professionnellement, ou obtenir un niveau de qualification permettant d'accéder à une formation d'un niveau supérieur ou de s'inscrire à un concours.

Ce n'est pas :

- Une conversion automatique de l'expérience en certification,
- De la formation.

Une démarche VAE doit être planifiée dans le temps et nécessite un fort investissement personnel.

Le CPF est un outil mis à la disposition de tous, il permet de réaliser des projets variés mais chacune de ses applications nécessite un financement qui peut être couvert partiellement ou en totalité par le solde disponible sur votre CPF.

ACCORD RELATIF A L'ACTIVITE PARTIELLE DE LONGUE DUREE (APLD)

L'**UNSA-Ferroviaire**, fidèle à ses engagements en faveur des salariés, valide l'accord relatif à l'Activité Partielle de Longue Durée (APLD). Après avoir négocié et signé au niveau de la Branche un accord APLD apportant des garanties sociales pour l'ensemble des salariés du secteur ferroviaire, accord malheureusement frappé par l'opposition des 3 OS contestataires, l'équipe des négociateurs de l'**UNSA-Ferroviaire**, au travers de cet accord d'Entreprise, a obtenu des avancées supplémentaires pour les salariés SNCF.

L'application de cet accord Groupe sera limitée pour le moment au périmètre de la Société Anonyme (SA) Voyageurs.

Bilan de Compétences :

A quoi ça sert ?

- Analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations,
- Définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation,
- Utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.

Ce n'est pas :

- Une reconversion automatique,
- De la formation.

Une démarche Bilan doit être personnelle, et nécessite de l'introspection.

DZP Sud Est



TEMPETE ALEX : REMISE EN ETAT DE LA LIGNE NICE - CUNEO ENTRE BREIL ET TENDE

Jean-Baptiste Djebbari annonce le déblocage immédiat de plus de 10 M€ par l'Etat pour achever le rétablissement de la ligne ferroviaire détériorée par la tempête Alex entre Breil et Tende.

Le coût des travaux prioritaires de remise en circulation de la ligne ferroviaire entre Breil-sur-Roya et Tende a été estimé à 20 M€. Cette opération permettra de rétablir les circulations de Breil-sur-Roya jusqu'à la gare de Saint-Dalmas-de-Tende avant la fin du mois de janvier 2021, et de revenir aux conditions de circulation qui prévalaient avant le passage de la tempête Alex. **Ces travaux seront financés selon le plan de financement suivant : 10,5 M€ par l'Etat, apportés dans le cadre du plan de relance, 7,5 M€ par la Région Sud et 2 M€ par le Département des Alpes-Maritimes.**

Dès le dimanche matin 4 octobre 2020 : une soixantaine d'agents ont été mobilisés pour effectuer les diagnostics sur l'état de l'infrastructure et débayer la voie entre Breil-sur-Roya et Fontan.

Pour Jean-Baptiste Djebbari, « le rétablissement de cette ligne de vie pour tous les habitants de la vallée est une priorité absolue, alors que les routes ont subi des dégâts considérables qui nécessiteront des réparations plus longues. Je me félicite de cette solidarité et je remercie SNCF Réseau pour les efforts déployés sur le terrain. ».

L'UNSA-Ferroviaire se félicite que le gouvernement se rappelle de l'importance de notre entreprise et de son caractère de service public indispensable aux Français, dommage que cela ne se traduise pas dans sa politique.

La réouverture complète de la ligne prévue le 18 janvier 2021



CHANGEMENT D'ELU AU CSE

Suite à la mise en place de la nouvelle organisation des établissements de maintenance de la Zone de Production Sud-Est au 1er Janvier 2021, M William Maurin a vu son poste supprimé. Après de nombreuses sollicitations, son dévolu s'est porté sur un poste à la télésurveillance, en tant qu'agent chargé d'étude technique à la DGII. Il travaille également en collaboration avec l'ASSTEC (EI-SE).

Ce changement de poste l'oblige à mettre fin à ses fonctions de représentant du personnel en tant qu' élu titulaire du collège cadres sur le périmètre de la DZP SE à partir du 1er Janvier. Il est remplacé par M Lionel Buzio.

La délégation UNSA Ferroviaire de la DZP SE tient à te remercier pour ton implication sans faille et ton souci du détail durant ses deux ans de mandats que nous avons partagé ensemble. Tu as toujours défendu les idées progressistes et réformistes de l'UNSA-Ferroviaire.

William, tu as toujours été convaincu et tu n'as eu de cesse de nous rappeler qu'à l'UNSA-Ferroviaire :

- l'intérêt des salariés passe par la contractualisation après la négociation ; tout peser et ne pas fuir ses responsabilités,
- nous refusons et refuserons la politique de la chaise vide,
- nous voulons nous intéresser au futur car c'est dans le futur que les salariés du GPU vont vivre.

Apporte tes compétences, ton savoir vivre et tes convictions sous d'autres vents, nous te souhaitons une bonne continuation....



DZP Sud Est



Un agent FRET SNCF est décédé dans un tragique accident le mardi 12 janvier 2021 vers 20h près de Saint Jean de Maurienne (Savoie).
L'UNSA-Ferroviaire a une pensée pour sa famille et ses collègues de travail.

Vos Elus au CSE ZP SE

ALLARD	Raphaële	allard.r@unsa-ferroviaire.org 07.66.17.15.83	BELLORGET	Jean Yves	bellorget.jy@unsa-ferroviaire.org 06.01.28.11.38.
BUZIO	Lionel	buzio.l@unsa-ferroviaire.org 07.67.36.64.86.	CHARBONNIER	Sébastien	charbonnier.s@unsa-ferroviaire.org 06.78.72.16.39.
COULON	Patrice	coulon.p@unsa-ferroviaire.org	CROS	Delphine	cros.d@unsa-ferroviaire.org
ESCANDE	Pascal	escande.p@unsa-ferroviaire.org 07.60.07.37.91.	GAMELA	Cindy	gamela.c@unsa-ferroviaire.org
HENRY	Pierre	henry.p@unsa-ferroviaire.org 06.11.18.39.43.	BELIERES	Eric	Eric.bellieres@reseau.sncf.fr
MURATI	Jean David	murati.jd@unsa-ferroviaire.org	POULEAU	Catherine	pouleau.c@unsa-ferroviaire.org
RAJKOWSKI	Jean Marcel	j-marcel.rajkowski@reseau.sncf.fr	VIVIER	Marie Laure	vivier.ml@unsa-ferroviaire.org
HUOT	Julie	julie.garrelou@reseau.sncf.fr	MEZIGECHE	Karim	Mezigheche.k@unsa-ferroviaire.org 06.34.31.61.51.
MARCHAND			RS		

Prochain CSE le 18 février 2021.

VOUS SOUHAITEZ NOUS ADRESSER DES QUESTIONS : cse.zpse@unsa-ferroviaire.org

SI VOUS SOUHAITEZ CONSULTER NOS INFORMATIONS EN LIGNE : <https://jecontactemondeleg.wixsite.com/unsacsezpse>



INFORMATIONS PRATIQUES

www.unsa-ferroviaire.org

UNSA Ferroviaire
 19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
 federation@unsa-ferroviaire.org